



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 janvier 2015**

Tél. : 04 50 04 30 29 – Fax : 04 50 04 27 02  
Courriel : [contact@valleiry.fr](mailto:contact@valleiry.fr)

---

**PROCES VERBAL**

---

**COMMUNE DE VALLEIRY**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**29 JANVIER 2015**

L'an deux mil quinze, le vingt-neuf janvier, le Conseil Municipal de la Commune de VALLEIRY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric MUGNIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23  
Nombre de conseillers municipaux présents : 19  
Nombre de conseillers municipaux votants : 21  
Date de convocation du Conseil Municipal : 20.01.2015

**PRESENTS** : M. Frédéric MUGNIER, Maire, Mme Magali BROGI, M. Alban MAGNIN, Mme Hélène ANSELME, M. David EXCOFFIER, Mme Virginie LACAS, M. Amar AYEB, Adjoint, Mme Giovanna VANDONI, M. Alain CHAMOT, Mmes Pascale MORANDAT, Nathalie MÜLLER, MM. Grégoire GINON, Jean FEIREISEN, Marco DE PINHO, Marc FAVRE, Jean-Yves LE VEN, Mme Marie-Noëlle BOURQUIN, MM. Raymond VIOLLAND et Patrick VUKICEVIC, Conseillers Municipaux.

**POUVOIRS** : Mme Bénédicte RÉVILLION à M. Alain CHAMOT  
Mme Corinne RACLET à M. Patrick VUKICEVIC

**ABSENTS** : Mme Corinne DURAND et M. Jean-Michel FAVRE

Madame Giovanna VANDONI a été élue secrétaire de séance.

---

**FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL**

**1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 27 novembre 2014.**

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
A L'UNANIMITE**

- **APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 27 novembre 2014.

## **2. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 17 décembre 2014.**

Après en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE**

- **APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 17 décembre 2014.

<b><i>FINANCES</i></b>
------------------------

## **3. Créance irrécouvrable**

Madame Virginie LACAS, rapporteur, informe que Monsieur le Percepteur de St-Julien-en-Genevois propose l'admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable de 162,00 € correspondant à six factures de cantine (année 2014) dues par Madame SORIANO Rebecca, domiciliée au 16, rue des Brûlins 74520 Valleiry.

Les recherches et les poursuites engagées par les services du Trésor n'ayant pas permis de recouvrer la créance,

Après en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE**

- 1°) **DECIDE** d'admettre en non-valeur la créance de Madame SORIANO Rebecca ;
- 2°) **CHARGE** Monsieur le Maire d'émettre le mandat correspondant.

<b><i>FONCIER</i></b>
-----------------------

## **4. Etat d'assiette des coupes – exercice 2015**

Monsieur le Maire fait part de la proposition de l'Office National des Forêts (ONF) relative au programme de coupes de bois pour l'exercice 2015.

Après en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE**

- Approuve cette proposition,
- Charge l'ONF de procéder à la mise en vente de ces bois dans le cadre d'un dispositif de vente groupée avec mise à disposition des bois sur pied en vue de leur exploitation groupée,

- Demande que la destination de ces coupes soit conforme aux indications portées au tableau annexé,
- Donne délégation à M. le Maire pour l'accord sur la proposition du contrat (prix et acheteur) et pour la signature de la convention d'exploitation groupée,
- Autorise la vente de gré à gré des bois sur pied aux particuliers en cas de lot de faible valeur, d'un volume de moins de 15 m3 et ne présentant pas de risques anormaux en vue d'une exploitation par des particuliers, selon une expertise que l'ONF s'engage à fournir,
- En cas de lot de faible valeur, d'un volume de moins de 15 m3 et présentant, selon une expertise ONF, une dangerosité incompatible avec une exploitation faite par les particuliers, de solliciter l'intervention de professionnels pour exploiter ces bois en vue d'une vente de gré à gré à des particuliers en bois bord de route ou abattus sur parterre de coupe,
- Désigne M. Alban MAGNIN, 2<sup>ème</sup> adjoint, en charge du suivi et du contrôle de ces actions.

*M Favre rappelle que la forêt communale n'est pas très grande, que cela représente un petit budget et que le travail réalisé par l'ONF sur la commune de Valleiry est de bonne qualité.*

*M. de PINHO demande s'il y aura un entretien de parcelles ou des coupes larges.*

*M. MAGNIN répond qu'il ne s'agit que de coupes d'entretien.*

*M. FAVRE précise qu'il s'agit de résineux.*

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### ❖ *Mme Hélène ANSELME :*

- *Information sur la commission sociale de la communauté de communes suite au transfert de la compétence « petite enfance » depuis le 1<sup>er</sup> janvier.  
Mme ANSELME précise que le système est très transparent et plus simple pour les familles. Il y a désormais un numéro unique à composer auprès de la CCG.*
- *Le 28 avril 2015 se tient le forum gérontologique. Un kit de communication sera transmis à cette occasion.  
Mme ANSELME demande à tous les membres de l'Assemblée de faire circuler l'information.*
- *Elle rappelle également que les inscriptions scolaires se déroulent sur la période du 02 au 20 février 2015.*
- *Enfin, elle informe qu'un questionnaire sur les rythmes scolaires a été transmis aux familles et qu'un retour d'information sera fait.*

-----

### ❖ *M. le Maire remercie les conseillers municipaux présents lors de ses vœux le 14 janvier 2015.*

- *Concernant les projets intercommunaux, M. le Maire informe que deux ans d'études supplémentaires seront nécessaires pour le lancement du projet du futur échangeur de Viry qui doit être mis en services en 2022. La question de la gratuité de la sortie est également posée.*
- *L'entrée Ouest de Saint-Julien est également en projet.  
Les informations seront transmises au fur et à mesure.*

- *Le mercredi 11/02/2015 à 19h00 une réunion se tient à la salle « Elipse » de Viry pour le projet de la piste cyclable de Viry.  
Une convocation parviendra à l'ensemble des conseillers municipaux.  
Monsieur le Maire insiste sur la présence des conseillers municipaux à cette réunion.  
M. GINON et M. FEIREISEN ont suivi ce dossier.  
M. le Maire fait part de son souhait de connaître le coût du projet.*
- *Groupement de commandes PLU : M. le Maire informe qu'une réunion préparatoire à la CAO se tient le jeudi 5 février 2015 à 14h00, en Mairie de Saint Julien.*
- *Prochain conseil municipal : M. le Maire informe que le prochain conseil municipal sera consacré principalement au vote du budget.*
- *Elections départementales : M. le Maire informe l'Assemblée que Mme Virginie LACAS se met au côté de M. Antoine VIELLARD aux élections départementales qui se dérouleront les 22 et 29 mars 2015.*

-----

- ❖ *M. VUKICEVIC demande si l'envoi des pouvoirs par mail ou par fax est accepté.  
Mme JEURGEN répond positivement mais attire l'attention sur le fait que des fax ou des mails envoyés au dernier moment risquent de ne pas être vus. Il est proposé dans ce cas d'appeler l'accueil pour s'assurer que l'information soit bien prise en compte.  
M. le Maire rappelle que l'heure limite d'envoi des procurations est fixée à 17h et figure dans la convocation.*

-----

- ❖ *M. FAVRE : « On a fait un saut en arrière en terme d'ouverture au public. Personne ne répond.*
- ❖ *Mme BOURQUIN et M. VUKICEVIC confirment.*
- ❖ *M. le Maire répète les horaires d'ouverture. Il affirme que filtrer les appels a permis d'améliorer l'organisation et l'efficacité des agents.*
- ❖ *M. FAVRE insiste : « On ne peut plus, nous, élus, joindre directement les agents. C'est insupportable. »*
- ❖ *Mme JEURGEN informe qu'un problème technique ces derniers temps empêchait l'utilisation de plus de deux lignes simultanément, mais que ce dysfonctionnement a été récemment résolu.*
- ❖ *M. VUKICEVIC rappelle « Nous sommes au service des usagers ».*
- ❖ *M. MAGNIN répond que les horaires n'ont pas changé.*
- ❖ *M. le Maire ajoute qu'aucune plainte n'a été recensée.*
- ❖ *M. VUKICEVIC affirme avoir vu des personnes nez contre la vitre sans réaction de l'intérieur.*

-----

- ❖ *M. Alban MAGNIN :*
  - *Travaux route de Chancy : sondages géotechniques au centre bourg. Cette opération est prévue semaine 7 (du 9 au 12 février).*
  - *Vigilance orange sur l'état des routes : rappel de prudence à tous.*

<b>DATE</b>	<b>OBJET</b>
<b>Jeudi 05 février 2015 Lundi 09 février 2015 à 18h00 Mardi 17 février à 19h00 Jeudi 26 février 2015 à 20h00 Jeudi 26 mars 2015 à 20h00</b>	<b>Commission Finances Commission Enfance et Education Commission Urbanisme Conseil Municipal Conseil Municipal</b>

**La séance est clôturée à 21h30.**

**Le Maire,  
Frédéric MUGNIER**